

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

AMENDEMENT

N ° 2264

présenté par
M. Baupin, rapporteur

ARTICLE 56

À l'alinéa 21, substituer aux mots :

« l'intègrent »,

les mots :

« intègrent le plan climat-air-énergie territorial ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.